

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur des adultes
tenue au centre administratif de Dolbeau-Mistassini
le 3 mars 2011 à 13 h 15
sous la présidence de François Jeanrie**

1. MOT DE BIENVENUE

François Jeanrie souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

François Jeanrie, Carl Gauthier, Michel Tremblay, François Ouellet, France Lapierre et Mario Simard.

Absences : Annie Tremblay et Marien Boivin.

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

François Ouellet propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 FÉVRIER 2011

Michel Tremblay propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 17 février 2011 en ajoutant au point **8. Rémunération des enseignants à taux horaire (11-2.02)** : *France Lapierre affirme qu'un correctif salarial devrait être apporté afin de respecter les Dispositions liant 2005-2010, et ce, depuis le début de l'année scolaire. François Jeanrie diverge d'opinion en mentionnant qu'il faudrait plutôt considérer le délai habituellement reconnu de 40 jours. À défaut d'entente entre les parties, celui-ci mentionne que l'estoppel pourrait s'appliquer.*

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur ce point, France Lapierre répond que pour que l'estoppel s'applique, il faudrait que la partie syndicale ait connu et admis la pratique non conforme à la convention.

5. MODIFICATIONS D'HORAIRES (8-1.06)

Carl Gauthier mentionne qu'il y aura modifications d'horaires dans les trois situations suivantes : les cours hors centre, les cours à l'éducation populaire le soir ainsi que les cours en ébénisterie de jour au centre Le Parcours. Carl Gauthier précise qu'il n'y aura pas d'autres modifications d'horaires pour tous les autres cours de jour, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010-2011. France Lapierre demande à la partie patronale de déposer les horaires. Carl Gauthier acheminera les horaires modifiés au syndicat et ce dernier répondra par écrit par la suite.

6. VARIA

Aucun point n'est ajouté en varia.

7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 28 avril 2011 au centre administratif de Dolbeau-Mistassini à 10 h 30.

8. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 09.